



**Des risques industriels entre droit à l'information et secret industriel. La sélection des informations données aux riverains via la communication institutionnelle**

Eva-Marie Goepfert, Université Lyon 2 & Gwenola Le Naour, IEP Lyon

# Introduction

- Comment les populations avoisinantes sont-elles informées ?
- Quel(s) rôle(s) jouent les médias dans ce processus de construction et diffusion de l'information sur les risques industriels ?
- Ces informations répondent-elles aux attentes ?

# I. Une communication institutionnelle axée sur les risques accidentels

- La communication – au sens d'information sur les risques – est devenue une obligation légale à l'égard des populations voisines des sites dangereux, décret du 6 mai 1988, en application de la loi du 22 juillet 1987

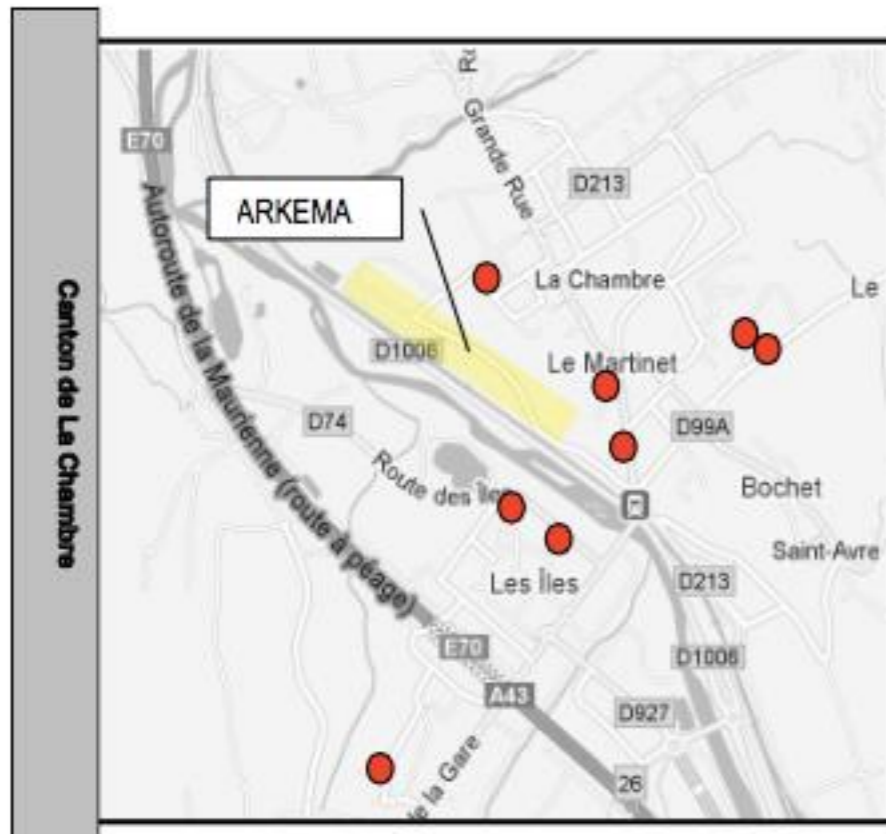
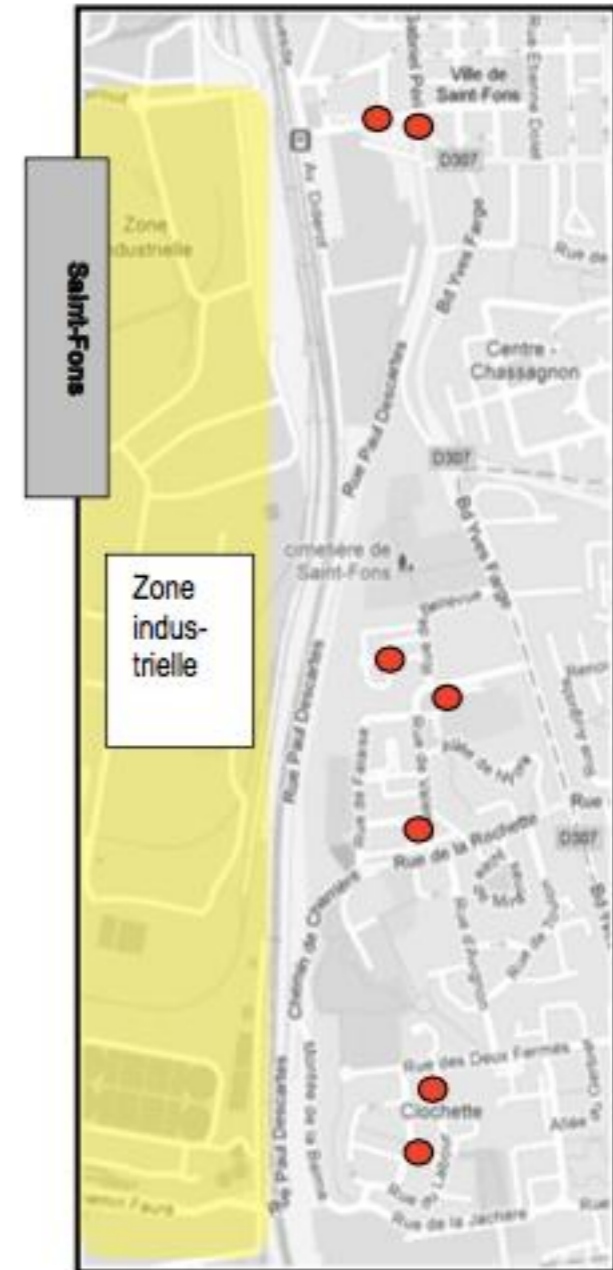
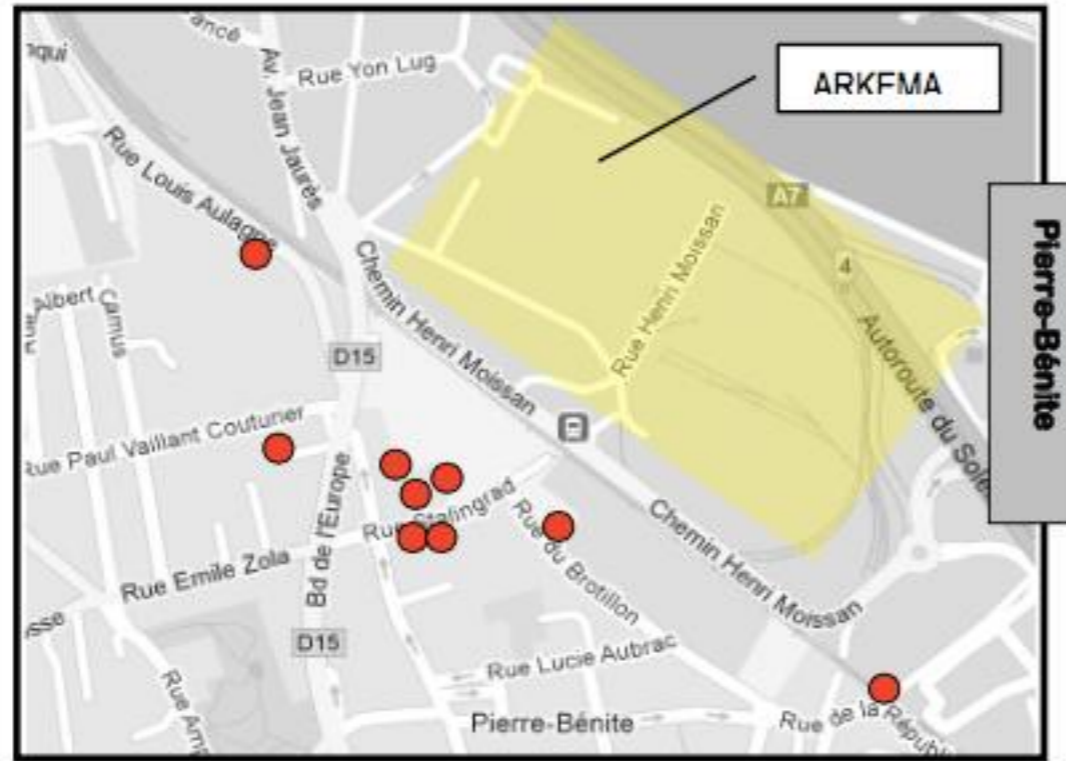
Deux dimensions sont évacuées de la communication en direction des riverains :

- la première concerne les produits utilisés et leur éventuelle dangerosité pour les riverains,
- la seconde porte sur ce qui est produit au sein de ses usines et l'utilité sociale (ou l'inutilité) des productions.

*« Faisant partie des 99,5% des gens ne connaissant rien aux polyfluorures de vinylidène. Je demande à être informé sur ses qualités et ses défauts. Il n'est pas étonnant que ça n'intéresse personne. Quelle retombée sur l'environnement ? Recevez Monsieur mes salutations empressées » (ADR – 3091 W 7, Observation habitant de Pierre-Bénite, 28 mai 1985).*

# II. Les connaissances et les sources d'information de 29 riverains

# Entretiens (étude Dreal)





# 4 groupes de riverains

- **Les (quasi) ignorants (15/29)**

*« Après, quand on se voyait, quand on se croisait, on se demandait : qu'est-ce qu'il y a eu ? Qu'est-ce qu'il y a eu ? Qu'est-ce qu'il y a eu ? Mais on n'a pas su. Personne n'a su. » (Une propriétaire de Saint-Etienne-de-Cuines)*

- **Les aspirants experts qui en savent un peu (10/29)**

*« Des fois, ça fume noir, mais ça, c'est les chaudières quand elles démarrent. Bon normalement, ce n'est pas toxique. » (Un propriétaire à Saint-Etienne-de-Cuines)*

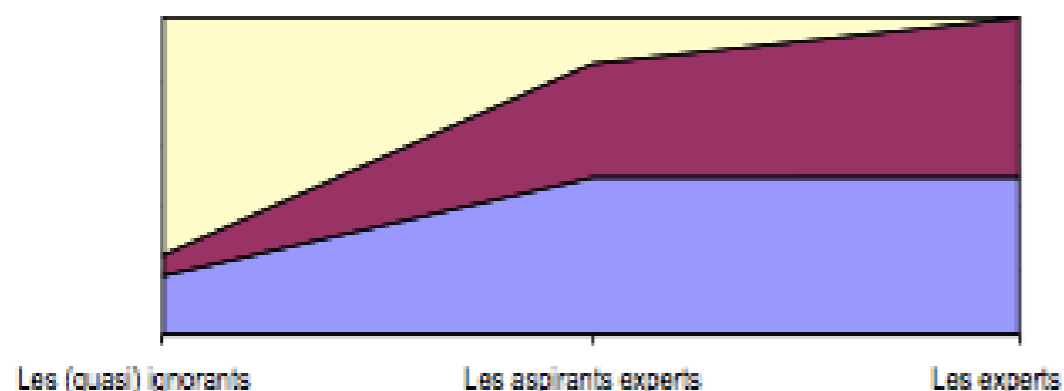
*« D'ailleurs Mr Fromage, je crois, le directeur d'Arkema, lors du PP machin est venu nous présenter tout ce qui a été mis en place, le mur d'eau, tout ça... » (Une propriétaire à Pierre-Bénite)*

- **Les faux experts (2/29)**

- **Les experts (2/29)**

# Les médias, une source importante d'informations

	Les (quasi) ignorants (16 hab.)	Les aspirants experts (11 hab.)	Les experts (1 hab.)
Nombre de personnes citant le journal	3	7	1
Nombre de personnes s'étant déjà rendu à une réunion publique et/ou une journée portes-ouvertes	1	5	1
Nombre de personnes ne citant qu'exclusivement les brochures, la radio ou la télévision comme sources d'information	12	2	



■ Personnes ne citant qu'exclusivement les brochures, la radio ou la télévision comme sources d'information  
■ Personnes s'étant déjà rendu à une réunion publique et/ou une journée portes-ouvertes  
■ Personnes citant le journal

Ce graphique n'a pas valeur numérique car certaines personnes sont citées deux fois, en tant que lectrices du journal local et participantes de réunions publiques. Il permet cependant de visualiser une tendance.

NB n°1 : Sur le sujet, l'échantillon n'est composé que de vingt-huit personnes, et non vingt-neuf, l'employée actuelle d'Arkema ne s'étant jamais positionnée comme une consommatrice d'information, mais plutôt comme une productrice, dans son entretien.

NB n°2 : Pour la catégorie des faux experts, nous avons réparti la propriétaire de Pierre-Bénite dans le groupe de des (quasi) ignorants et le correspondant de presse local dans celui des aspirants experts.

Les médias,  
source principale  
d'informations

Les médias, seule  
source  
d'informations  
pour le public  
(quasi) ignorant

# III. Les médias comme source d'information sur les risques industriels

# Les contraintes médiatiques : logiques événementielles et contraintes économiques

*« S'il ne se passe rien, nos rédacteurs ne nous sollicitent pas »* (extrait d'entretien avec un journaliste - *Journal de l'environnement*)

*« On sait que des sujets sont plus ou moins lus. On sait très bien que des sujets intéressants, aussi intéressants soient-ils, sont lus par une poignée de gens. A contrario, les résultats de foot... Cela oriente à l'évidence le sommaire »* (extrait d'entretien avec un journaliste - *Journal de l'environnement*)

# Confusion risque/danger dans les médias

*« La fatalité n'existe pas : c'est une excuse ou un prétexte » (Ca m'intéresse, décembre 1983)*

*« Aucun industriel, producteur de produits dangereux, n'est à l'abri de ce type d'accident » (Le Figaro du 14/07/1976)*

*« Un accident n'est jamais le fait du hasard » (Le Progrès du 09/11/1981)*

# Le risque dans les médias : des conflits entre acteurs

- **D'un côté, les victimes et les « bricoleurs » de l'accident industriel** : les riverains, les associations locales, les acteurs de sécurité publique locale et les municipalités
- **De l'autre, les coupables et leurs complices** : Les industriels et les pouvoirs publics.

*« La question mérite d'être posée : les pouvoirs publics chargés de réprimer ces violations graves de la loi sur le régime des eaux vont-ils laisser impunément se poursuivre l'empoisonnement de nos fleuves et de nos rivières ? Les grandes sociétés industrielles sont-elles au-dessus des lois ? » (Le Progrès du 12/07/1976)*

# Le risque dans les médias : des conflits entre acteurs

- **Désintérêt – ou ignorance – de la presse écrite pour les instances d'information et de concertation (Clic/CSS).**

*« Ces instances fonctionnent tout au long de l'année lorsqu'il ne se passe rien. L'intérêt journalistique va aller aux endroits où il y a un problème, où il y a quelque chose à raconter. (...) des instances dont on ne connaît pas toujours le rôle et qui ne produisent pas toujours de l'information... La plupart d'entre-elles, on en entend jamais parler (...) De toutes façons, on aurait pas le temps »* (extrait d'entretien avec un journaliste - *Journal de l'environnement*)

« *Clap de fin pour le clic. Le comité local d'information et de concertation de Feyzin cesse son activité, avant l'installation d'une structure similaire dans les maisons du Rhône* » (Le Progrès du 03/10/2006)

« *Bien sûr parce que je suis inclus dans le périmètre Seveso de l'Usine Arkema... Mais c'est pas tellement ça, moi, ce qui m'intéresse...* » (Extrait d'entretien avec un correspondant des journaux *Le Dauphiné Libéré, La Maurienne et La Vie Nouvelle*)



# Les médias, des témoins extérieurs

- Les médias sont maintenus/se maintiennent dans une **position d'extériorité** qui n'en font pas des parties prenantes dans la question sur le risque industriel :
  - ils ne sont pas des cibles des CLICS/CSS
  - ils cultivent cette position d'extériorité – de témoin s'efforçant d'être neutre (posture déontologique du journalisme, notamment dans la presse régionale)

# Les médias, des témoins extérieurs

- **La presse est aujourd'hui un témoin extérieur (et non un acteur) d'une communication unilatérale jugée imparfaite qui part de l'industriel ou les pouvoirs publics vers un riverain mal-informé et sans parole**

- « *Une façon de communiquer aux Lyonnais et, notamment, aux habitants des communes avoisinantes, les efforts faits par le groupe en matière de sécurité des hommes et des procédés et de protection de l'environnement*» (Le Figaro du 19/05/90)
- « *Lors d'une réunion en préfecture à Mâcon le 29 janvier, on nous a dit que la pollution aux PCB était avérée dans la Saône. On nous a demandé de garder le silence sous prétexte d'attendre des analyses de l'Afssa (...)* » s'emporte Didier Bretin, président des pêcheurs professionnels du Rhône, de l'Ain, de la Saône et Loire et du Doubs, qui a décidé d'alerter les médias. » (Le Progrès du 05/02/2009)

# Conclusion sur les médias

- Définition du risque des médias  $\neq$  définition du risque par les autorités publiques
- Les médias sont donc moins des relais d'informations que des cibles de communication

# Epilogue

Les riverains, destinataires  
d'une information centrée sur  
l'accident

L'analyse de la période 1960-2010 prouve que les riverains sont durablement cantonnés à un rôle de destinataires des informations. Ils sont informés d'une partie des risques, notamment parce que les entreprises exploitantes y sont tenues réglementairement, mais ils sont considérés comme de simples cibles de la communication et non pas comme des participants

*Là c'est de la communication pure. La maîtrise de l'urbanisation [Il lit] : ouais c'est un peu tard ! On reste dans le cadre des bons réflexes... [Il lit le titre de la campagne en bas du document]... Mais je ne vois pas bien où sont les bons réflexes, là. On n'apprend pas grand-chose, hein ? Une fois qu'on a lu ça, on n'en sait pas plus. (Un habitant à Pierre-Bénite)*

*Moi ce que je regrette, c'est qu'ils communiquent beaucoup sur l'explosion, l'accident grave, mais ils ne communiquent pas assez sur les dangers de tous les jours. Là, on ne sait rien. C'est de ce côté-là qu'ils ne communiquent pas assez. Sur le reste, ils communiquent bien maintenant. J'aimerais qu'ils me disent par exemple ce que je risque avec l'air que je respire tous les jours. Est-ce que je risque d'avoir un cancer du poumon ? Voilà, je vais être claire. L'usine qui risque de sauter, on le sait. Comme AZF. On sait qu'on est en zone Seveso. Tout ça, on le sait. Mais le risque de pollution, on ne le sait pas. Ça, on n'en parle pas ! (Une Propriétaire de Pierre-Bénite)*